

Missions Obligatoires

Engagement & Mutualisation



**Service
Prospection et
relations aux
collectivités**



La gestion de données et la transition numérique au temps de l'IA

**Jeudi 12 février 2026
10h00 – 11h30**

**Missions Facultatives
Innovation & Accompagnement**

ORDRE DE JOUR

1. RGPD la gestion des données et cybersécurité
2. Intelligence artificielle (IA)
3. Archives

Les intervenants :

- Richard BUDZINSKI, archiviste
- Richard GAUTHIER, chargé de missions RGPD
- Matthieu VUILLAUME, juriste

- Elsa MARTIN, référente territoriale : animatrice de l'évènement
- Angélique HOPFNER, référente territoriale : à la technique de l'évènement

Missions Obligatoires

Engagement & Mutualisation



**Pôle Qualité et
Amélioration et
Pôle Ressources et
Développement**

Service RGPD



RGPD la gestion des données et la cybersécurité

Missions Facultatives

Innovation & Accompagnement

RGPD : LA GESTION DES DONNÉES

Une responsabilité globale

[Article 32](#) du RGPD garantit un niveau de sécurité adapté aux risques potentiels



RGPD : LA GESTION DES DONNÉES

Une responsabilité globale

La sécurité n'est pas qu'une affaire d'outil informatique.
Cela implique aussi les pratiques :



- des agents

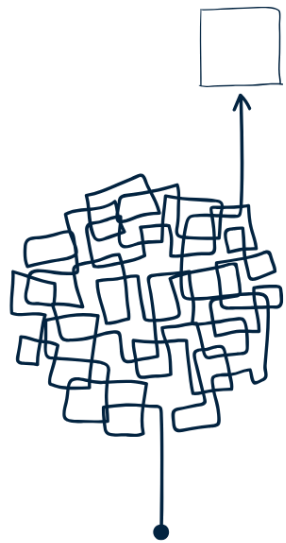


- des collectivités dans leurs méthodes internes, d'organisation et de gouvernance

RGPD : LA GESTION DES DONNÉES

Une responsabilité globale

Le principe de sécurité entraîne **d'autres obligations** pour assurer une bonne gestion des données au sein des collectivités territoriales.



Principe de minimisation

(collecte des données strictement nécessaires)



Conservation des données de manière adaptée



Réalisation d'analyses d'impact



Mise en place de procédures (dont violation de données)

CYBERSÉCURITÉ

Un enjeu fondamental dans les nouvelles méthodes de travail

Les risques principaux liés à la cybersécurité :



Hameçonnage

Téléchargez la convocation

Votre rendez-vous a été fixé. Consultez votre convocation en cliquant sur le bouton ci-dessous pour connaître la date et l'heure.

Merci de vous présenter 15 minutes avant la visite.

Détails et document a apporter le jour de la visite sont

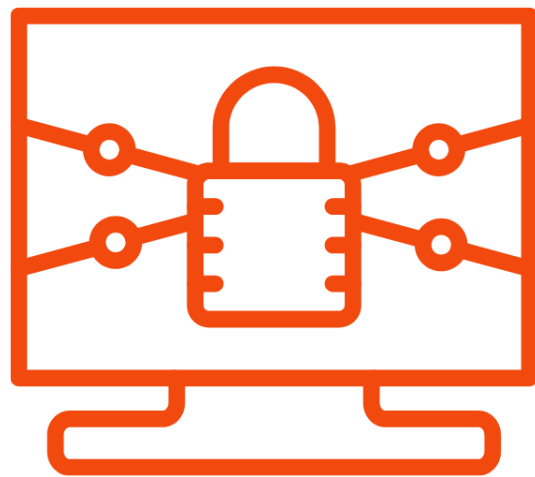
[tinyurl.com/2ruk5fx3?
lst=arnaque-phishing&id=j+27otalioazg
okp7oto/q==2](https://tinyurl.com/2ruk5fx3?lst=arnaque-phishing&id=j+27otalioazgokp7oto/q==2)
Cliquez ou appuyez pour suivre le lien.

Télécharger

CYBERSÉCURITÉ

Un enjeu fondamental dans les nouvelles méthodes de travail

Les risques principaux liés à la cybersécurité :



Rançongiciels



Image du Ministère de l'Intérieur

CYBERSÉCURITÉ

Un enjeu fondamental dans les nouvelles méthodes de travail

Les risques principaux liés à la cybersécurité :



**Mots de passe
faibles ou partagés**

Nombre de caractères	Nombres seulement	Lettres minuscules	Lettres majuscules et minuscules	Nombres, lettres majuscules et minuscules	Nombres, lettres majuscules et minuscules, symboles
4	Instantané	Instantané	Instantané	Instantané	Instantané
5	Instantané	Instantané	57 minutes	2 heures	4 heures
6	Instantané	46 minutes	2 jours	6 jours	2 semaines
7	Instantané	20 heures	4 mois	1 an	2 ans
8	Instantané	3 semaines	15 ans	62 ans	164 ans
9	2 heures	2 ans	791 ans	3k ans	11k ans
10	1 jour	40 ans	41k ans	238k ans	803k ans
11	1 semaine	1k ans	2M ans	14M ans	56M ans
12	3 mois	27k ans	111M ans	917M ans	3Md ans
13	3 ans	705k ans	5Md ans	56Md ans	275Md ans
14	28 ans	18M ans	300Md ans	3Bn ans	19Bn ans
15	284 ans	477M ans	15Bn ans	218Bn ans	1Bd ans
16	2k ans	12Md ans	812Bn ans	13Bd ans	94Bd ans
17	28k ans	322Md ans	42Bd ans	840Bd ans	6Tn ans
18	284k ans	8Bn ans	2Tn ans	52Tn ans	463Tn ans

Image de francenum.gouv.fr

CYBERSÉCURITÉ

Un enjeu fondamental dans les nouvelles méthodes de travail

Quelles mesures mettre en œuvre pour se protéger de ces risques ?



**Sensibilisations
régulières**



**Politique de
sécurisation et
d'authentification
des mots de passe**



**Sauvegarde
régulière des
serveurs**



**Gestion des
habilitations et
cloisonnement**

Quiz RGPD et Cybersécurité

Quelles sont les grands principes liés à la sécurité des données ?



a) Intégrité, confidentialité et disponibilité

b) Rapidité, performance et accessibilité

c) Stockage, sauvegarde et archivage

Quiz RGPD et Cybersécurité

À quoi renvoie le principe de minimisation des données ?



a) Conserver des données personnelles de façon limitée dans le temps

b) Collecter des données personnelles strictement nécessaires aux finalités poursuivies par un traitement

c) Limiter l'accès aux données uniquement aux administrateurs du système

Quiz RGPD et Cybersécurité

Comment se prémunir contre les risques liés à la cybersécurité ?



a) Définir une politique de sécurisation des systèmes d'informations et d'utilisation du matériel informatique

b) Limiter les accès et habilitations à l'espace informatique à l'administrateur du réseau

c) Limiter au maximum le travail sur des serveurs

Missions Obligatoires

Engagement & Mutualisation



**Pôle Qualité et
Amélioration et
Pôle Ressources et
Développement**

**Service RGPD et
Juridique**



La transition numérique

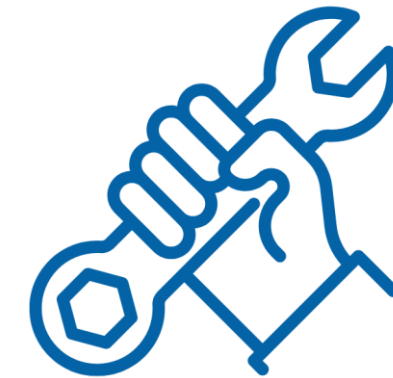
Missions Facultatives

Innovation & Accompagnement

Intelligence Artificielle (IA)

Introduction et contexte

L'intelligence artificielle (IA) est un **outil, pas un but.**



L'intelligence artificielle (IA) évolue dans un cadre juridique. L'**AI Act** européen ([règlement 2024/1689](#)) repose sur une **approche par les risques.**

Le **CDG 54 informe et accompagne** les collectivités de Meurthe-et-Moselle, qui le souhaitent, dans la **mise en place d'une charte d'usage de l'IA.**



Intelligence Artificielle (IA)

Classification des risques et AI ACT

4 niveaux de risque :



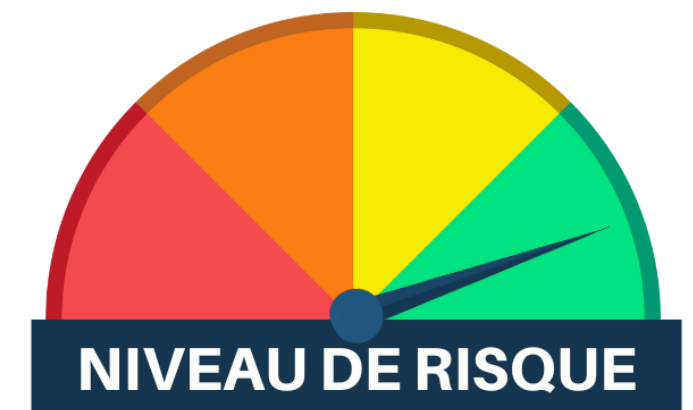
Risque inacceptable
(interdit)



Haut risque
(évaluation stricte et une supervision humaine obligatoire)



Risque lié à la transparence
(d'avertir leur nature artificielle)



Risque minimal
(la grande majorité des IA)

Intelligence Artificielle (IA)

Charte et bonnes pratiques

Mettre en place une charte interne d'utilisation qui sert de guide.



Propositions de grands thèmes :

- La responsabilité de l'utilisateur
- Avoir l'esprit critique
- La protection des données
- La transparence
- L'éthique et la sobriété numérique

Intelligence Artificielle (IA)

Maîtrise humaine et risques de l'IA générative

L'IA ne pense pas.

Il est nécessaire de **former les agents** et de garder un **contrôle humain**.



Une utilisation négligente peut constituer une **faute disciplinaire**.

Le **règlement européen** prévoit des **sanctions financières lourdes**.

Intelligence Artificielle (IA)

Maîtrise humaine et risques de l'IA générative

L'usage « brut » d'outils d'IA générative dans des écrits juridiques n'est pas neutre : il peut être immédiatement repéré et conduire le juge à relever une confusion, un manque de clarté ou des irrégularités procédurales (pièces manquantes, conclusions incohérentes, etc.). Ainsi, le tribunal administratif de Grenoble a pointé des écritures « particulièrement confuses » et a relevé qu'elles semblaient manifestement rédigées avec une IA générative, « totalement inadaptée à cet usage », ce qui a contribué à rendre la requête difficilement compréhensible et à fragiliser sa recevabilité (TA Grenoble, 3 déc. 2025, n° 250982 ; TA Grenoble, 9 déc. 2025, n° 2512468).

L'IA ne “fait pas du droit” à la place de l'agent. Elle peut aider (idées, mise en forme, reformulation), mais l'humain reste responsable : vérification des faits, des pièces, des références, de la cohérence des demandes... L'outil n'est qu'un OUTIL, et sa mauvaise utilisation peut être mal perçue et avoir des conséquences contentieuses.

Intelligence Artificielle (IA)

Prévention des biais et discrimination

Certains systèmes d'IA peuvent **reproduire ou amplifier** des **discriminations** liées au genre, à l'origine ou à la situation sociale.



**Nous devons respecter les principes d'égalité et de neutralité.
C'est un impératif déontologique et juridique.**

Quiz Intelligence Artificielle (IA)

Lors de l'utilisation d'une IA générative, quelle précaution impose le RGPD pour protéger les données personnelles ?



a) Saisir des données de santé

b) Transmettre l'intégralité des dossiers

c) Anonymiser les prompts et ne pas divulguer d'informations sensibles

d) Partager les mots de passe

Quiz Intelligence Artificielle (IA)

Quelles sanctions peuvent encourir les agents publics en cas d'usage négligent de l'IA ?



a) Aucune, puisque l'IA est responsable

b) Une prime financière

c) Promotion automatique

d) Un avertissement, un blâme,
une suspension voire une révocation

Quiz Intelligence Artificielle (IA)

À propos d'une charte interne d'utilisation de l'IA, quelle affirmation est correcte ?



a) Elle crée des droits juridiques opposables aux agents

b) Elle est obligatoire pour toutes les collectivités européennes

c) Elle harmonise les pratiques internes et doit être mise à jour régulièrement

d) Elle sert de manuel de formation pour les usagers

Missions Obligatoires

Engagement & Mutualisation



**Pôle Qualité et
Amélioration**

Service Archives



Les archives

Missions Facultatives

Innovation & Accompagnement

Le répertoire numérique détaillé : un outil précieux

Qu'est ce qu'un répertoire numérique détaillé ?

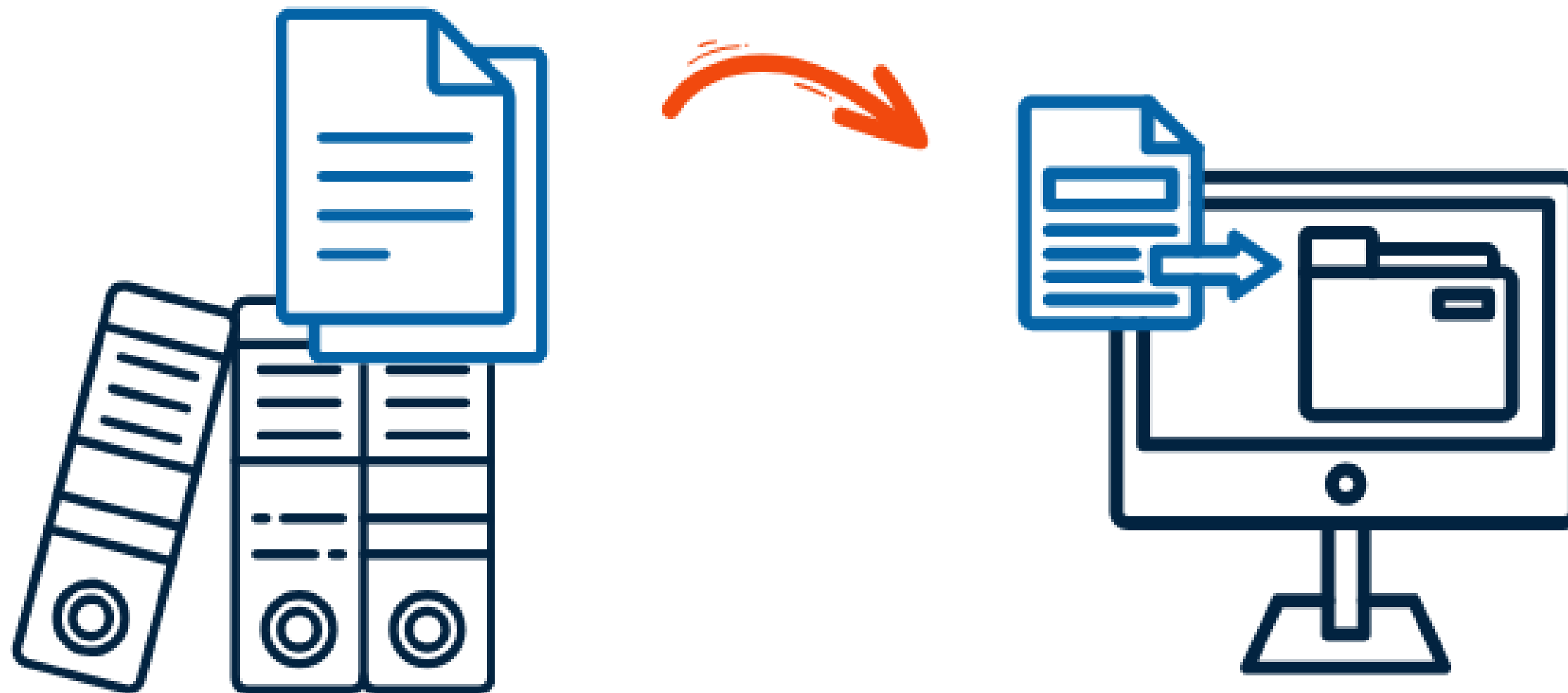
C'est un **recueil de documents** faisant partie d'un fonds d'archives qui peut prendre en compte **différents niveaux de description**



Le répertoire numérique détaillé : un outil précieux

Organisation et classement

Il reprend la structure réalisée par l'archiviste.



Le répertoire numérique détaillé : un outil précieux

Préservation et conservation des archives

Les métadonnées ne dépendent plus de l'état des boîtes et du conditionnement, le répertoire **permet aussi de repérer les éléments manquants ou déplacés.**



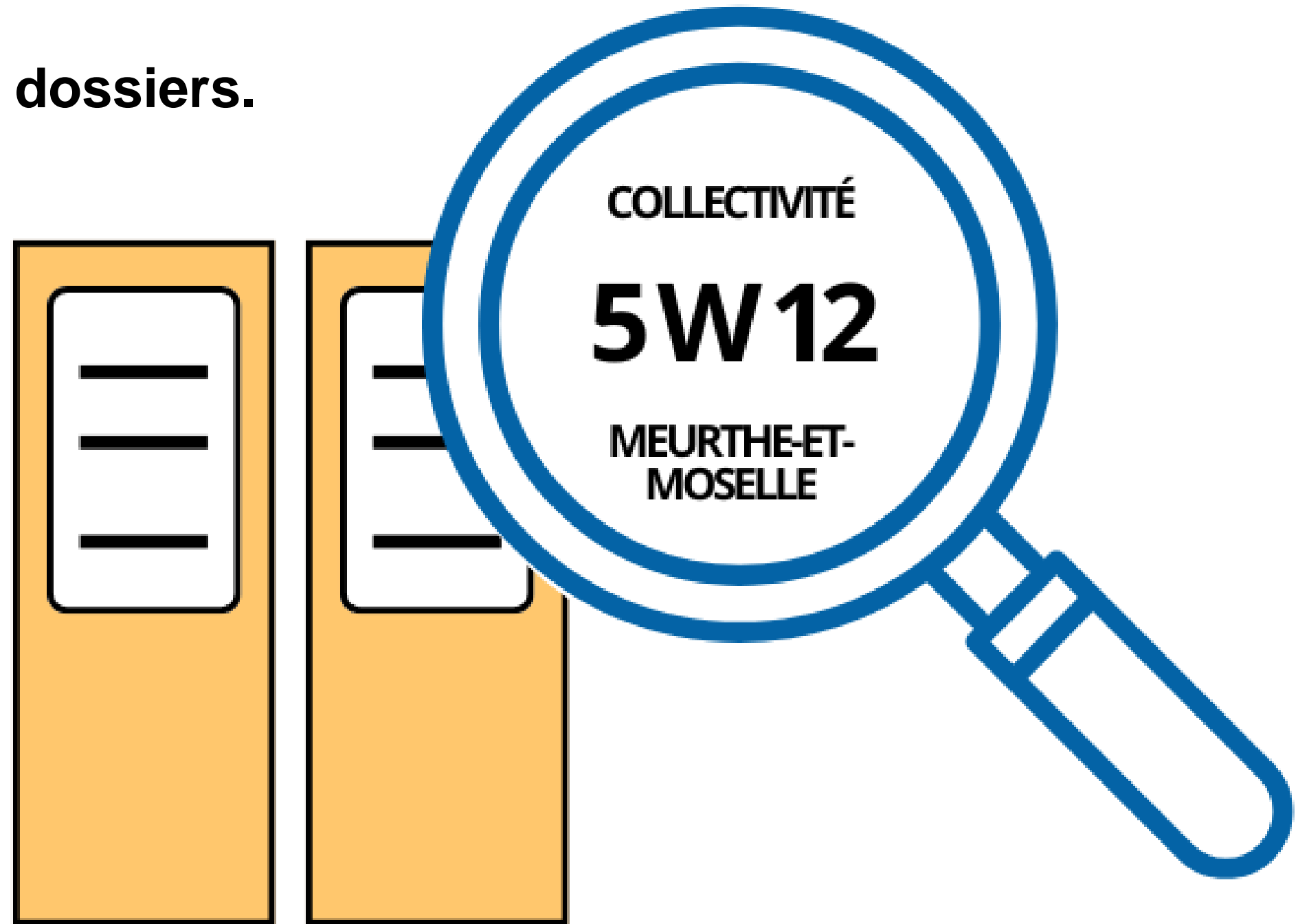
Le répertoire numérique détaillé : un outil précieux

Plus de confidentialité

La seule inscription est la cote des dossiers.

Trois éléments sont écrits :

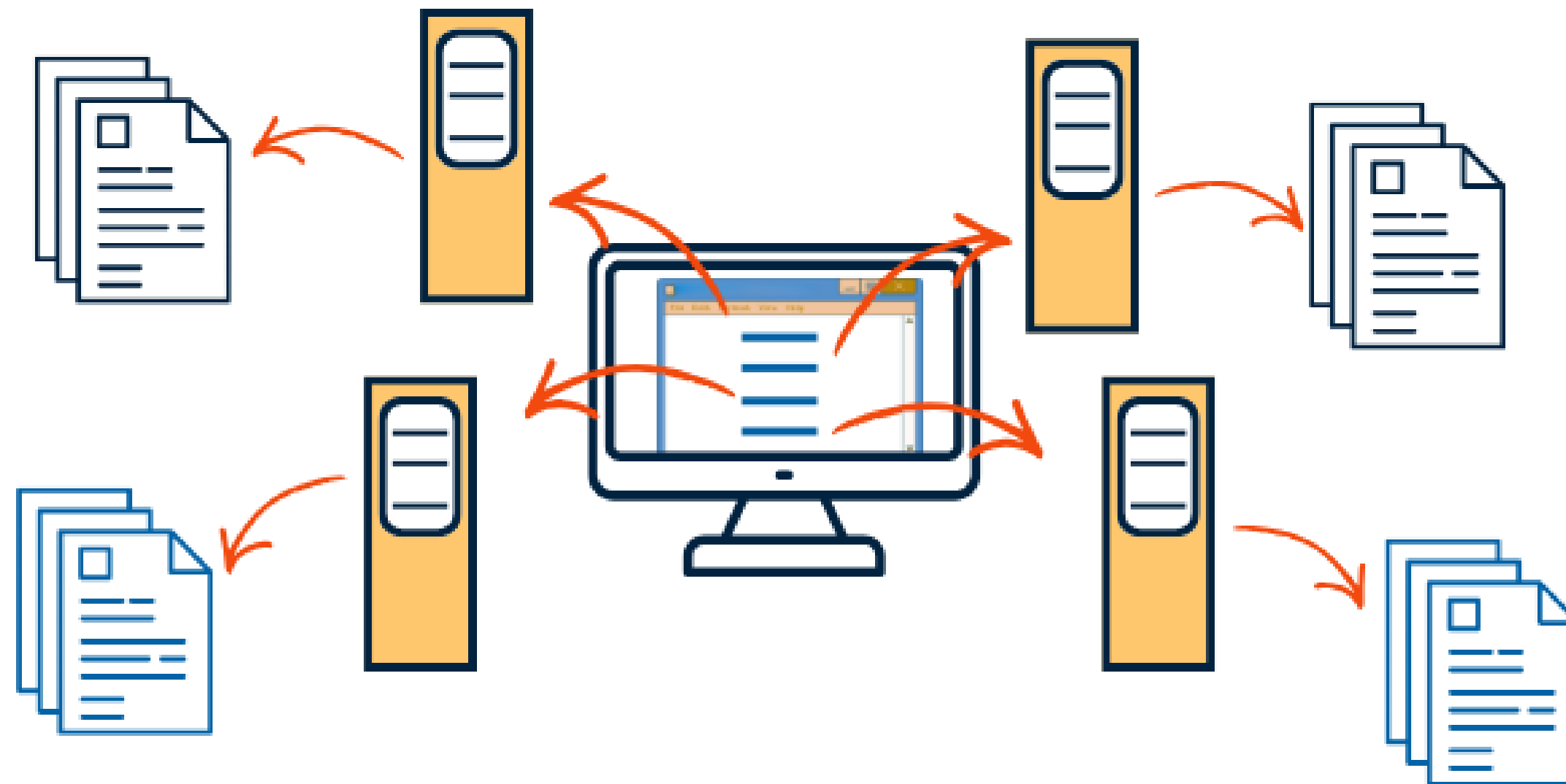
- Nom de la collectivité
- Nom du département
- Un identifiant unique de classement : la côte (chiffre lettre chiffre/nombre)



Le répertoire numérique détaillé : un outil précieux

Gain de temps, gain de productivité

Le répertoire numérique offre une **vue exhaustive** de ce que contiennent les archives et offre ainsi un **gain de temps dans vos recherches**.



Archives papier-archives numériques : points communs et différences

Points communs



Image des Archives de la Drôme

Archives publiques
(soumises aux règles du Code du Patrimoine)



Mêmes **règles** de conservation, d'élimination et de communicabilité



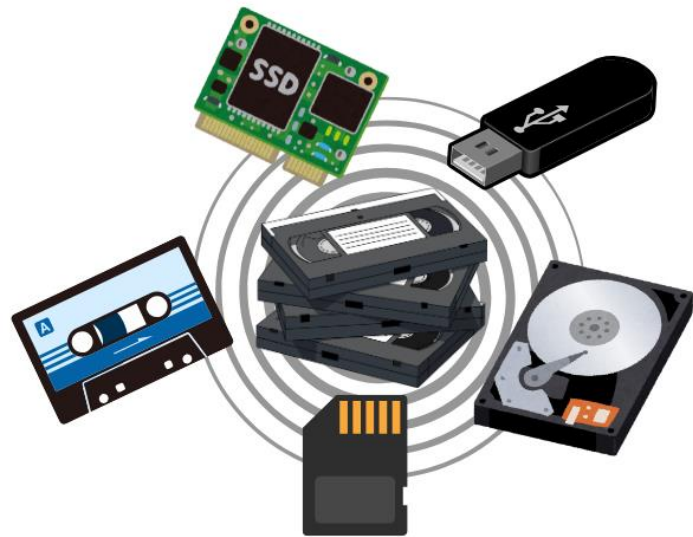
Même contrôle scientifique et technique de l'État



Le document initial signé constitue l'original
(s'il est signé électroniquement, l'original sera le document numérique)

Archives papier-archives numériques : points communs et différences

Différences



Les supports matériels



Les supports logiques



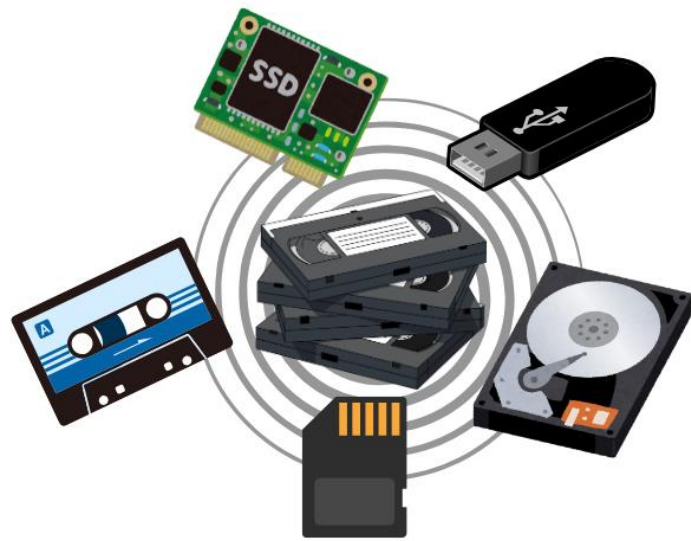
La masse



Les métadonnées

Archives papier-archives numériques : points communs et différences

Différences



Les supports matériels

- Les supports numériques isolés ont des durées de vie très courtes qui ne dépassent que rarement les 10 ans.
- Le papier est beaucoup plus résistant dans le temps.

Solutions :

Stocker sur des serveurs informatiques déportés qui peuvent être locaux, externalisés (cloud) ou les deux.

Archives papier-archives numériques : points communs et différences

Différences



**Les supports
logiques**

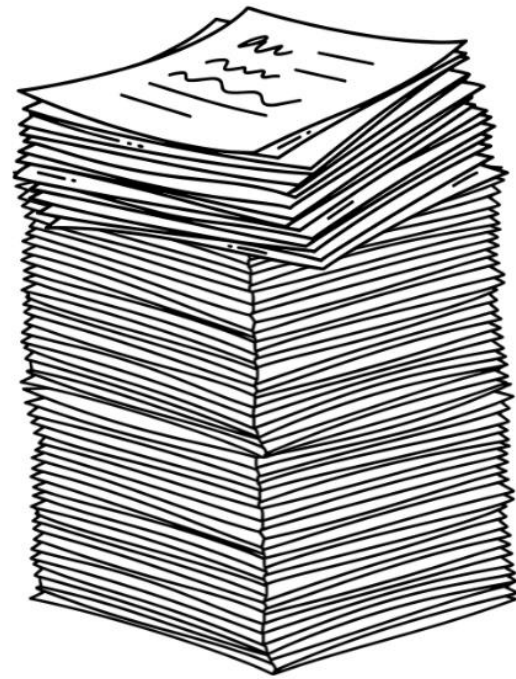
- Les formats des fichiers numériques correspondent à une époque qui peuvent devenir illisibles.
- Les documents papier sont toujours lisibles.

Solutions :

Enregistrer sous des formats les plus standards puis les convertir selon les évolutions.

Archives papier-archives numériques : points communs et différences

Différences



La masse

- Au fil du temps les dossiers papier prennent de plus en plus de volume.
- La dématérialisation peut favoriser cet amas de données.

Solutions :

Éliminer régulièrement dans le respect de la réglementation,

Archives papier-archives numériques : points communs et différences

Différences



Les métadonnées

- Tout fichier informatique emporte des métadonnées dès sa création (nom, date, format, volume, parfois auteur, mots clés...).
- Les métadonnées peuvent être inscrites sur le conditionnement papier.

Solutions :

Ajouter des métadonnées à des documents d'archives dématérialisés en s'appuyant sur un système d'archivage électronique.

Quiz

Comment appelle-t-on le numéro unique d'un dossier classé en archives ?



a) Un titre

b) Une cote

c) Un versement

d) Une série

Quiz

Quel est l'outil qui facilite les recherches dans les archives ?



a) Le répertoire des archives

b) L'inventaire détaillé

c) Le répertoire numérique détaillé

d) Le registre numérique

Quiz

Quels sont les deux mots imprononçables qui caractérisent les archives publiques ?



a) Inaliénabilité et imprescriptibilité

b) Anticonstitutionnel et anaphorique

c) Anthropomorphisme et cacochyme

d) Superfétatoire et thuriféraire

Quiz

La version numérisée d'un document signé à la main constitue-t-il une preuve ?



a) Oui, on peut détruire la version papier

b) Oui, si l'on dispose d'un bon avocat

c) Non, la numérisation ne sert à rien

d) Non, seulement un élément de preuve

Foire aux questions (abordées au cours de la RRC)

Transition numérique

Que pensez vous des agents IA intégrés à Windows Copilot ? Ils sont prévus pour remplacer la supervision humaine sur les systèmes d'exploitation et surtout ils collectent et transmettent des données (télémétrie) à Microsoft, entreprise US qui n'est pas soumise au RGPD et à l'IA ACT ?

➤ Votre vigilance est légitime : des assistants IA intégrés à l'OS peuvent traiter des données et leur usage doit être encadré.

En revanche, deux points méritent d'être précisés :

- Microsoft, même entreprise américaine, n'est pas "hors RGPD" : dès lors que des données personnelles de personnes situées dans l'UE sont traitées dans le cadre d'un service proposé/utilisé en Europe, le RGPD s'applique et des mécanismes d'encadrement des transferts existent (clauses contractuelles types, etc.). Microsoft indique par ailleurs être couvert par le EU-U.S. Data Privacy Framework pour certaines entités. Pour chaque outil d'intelligence artificielle, le réflexe doit être celui de se référer aux C.G.U pour vérifier ce qui est fait des données collectées.
- Sur l'AI Act, l'idée qu'une entreprise non-UE n'y serait pas soumise est inexacte : le texte a une portée extraterritoriale dès lors qu'un système d'IA est mis sur le marché/ mis en service dans l'UE ou utilisé en UE. Enfin, si des doutes subsistent, et de façon plus "concrète", il est utile de préciser que COPILOT peut entièrement être désactivé au sein du système d'exploitation.

Prochaine rencontre régulière avec les collectivités (RRC)

« RDV avec le CDG 54 » du 19/03/2026 :

- Actu en visu
- Assurance statutaire : vers un nouveau marché
- Se former avec le CDG 54



**Merci pour
votre attention !**